

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 23 OCTOBRE 2020

N° 2020-07-12

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à neuf heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf octobre deux mille vingt, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 16

Nombre de voix

En exercice : 36  
Présentes : 22  
Exprimées par pouvoirs : 10  
**Total (mini 19) : 32**

**Quorum atteint**

**3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteurs de 2 voix chacun)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte  
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme  
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Danielle TOUCHE

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BESSON à Claude AURIAS, Serge ROUX à Didier-Claude BLANC, Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Lionel TARDY à Robert GARCIN, André GILLES à Corinne MOULIN, Pascale ROCHAS à Roland PEYRON, Christelle RUYSSCHAERT à Éric RICHARD

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 9 heures.

Madame Jacqueline BOUYAC est nommée secrétaire de séance.

## Objet : Renforcement du réseau d'éco-compteurs 2021-2022

- ◆ Vu la délibération du Bureau Syndical n° 2019-07-05 en date du 27 septembre 2019 ayant pour objet le renforcement du réseau d'éco-compteurs 2020,
- ◆ Considérant la Charte du Parc et son orientation « II.3 - Référencer les Baronnies Provençales en matière de pratiques et de gestion des sports de nature »

Le Président expose,

Depuis 2016 et pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le Parc naturel régional des Baronnies provençales déploie en partenariat avec certaines Communautés de Communes et Communes Drômoises (Buis-les-Baronnies, Saint-May, Villerperdrix, Aubres, Nyons) et Haut-Alpines (Oprieur et Val Buëch-Méouge) un réseau d'éco-compteurs sur des sites à enjeux de fréquentation dans le milieu naturel (voie douce, baignade, parapente, via ferrata et escalade).

En plus de mesurer et de permettre d'anticiper les impacts sur le milieu de la fréquentation des Espaces, Sites et Itinéraires de pratique (ESI), l'outil éco-compteur permet de prioriser des choix d'aménagement, d'entretien ou de sensibilisation. Seront prioritairement équipés les sites liés à un équipement sportif de pleine nature et les sites naturels accueillant du public.

Le Président propose

- que le Parc naturel régional des Baronnies provençales poursuive le développement de cette mission de suivi, de préservation et de valorisation des Espaces, Sites et Itinéraires de pratiques.
- que le Parc procède à l'acquisition de huit nouveaux éco-compteurs et de logiciels de traitement de données associés afin de compléter l'équipement des sites à enjeux et ce en partenariat avec les communes et communautés de communes concernées.
- de solliciter la région Auvergne-Rhône-Alpes et la région Sud-Provence-Alpes Côte d'Azur pour mener à bien cette nouvelle phase d'investissement, selon les budgets prévisionnels et les plans de financement suivants :

DEPENSES	Montants HT (en €)	RECETTES	Montant (en €)
Acquisition d'éco-compteurs <b>sur le territoire drômois du Parc</b>	14 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	12 000
Acquisition de logiciels de corrélation météo et d'analyse de la fréquentation	1 000	Autofinancement Parc naturel régional des Baronnies provençales (20%)	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>

DEPENSES	Montants HT (en €)	RECETTES	Montant (en €)
Acquisition d'éco-compteurs <b>sur le territoire haut-alpin du Parc</b>	14 000	Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 000
Acquisition de logiciels de corrélation météo et d'analyse de la fréquentation	1 000	Autofinancement Parc naturel régional des Baronnies provençales (20%)	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>



Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** les plans de financement proposés
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS

